

Compte-rendu conseil municipal du jeudi 23 juillet 2020

L'an **Deux Mil Vingt, le Vingt-trois Juillet**, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Henri PRIETO, premier adjoint.

Date de convocation : 17 juillet 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13

Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Daniel SEYVE, Céline DE NARDI-CANTELE, Jérôme FOROT, Janine GARIN, Marceline BOUJU, Gilles TOUBLANC, Marie-Noëlle LEGARCON, Nicolas ROQUE, Carole GALLIN, Carole FABBRI, Alexandre MEUNIER-BEILLARD.

Nombre de conseillers représentés : 5

Christiane COLLOMB (Pouvoir à Janine GARIN), Françoise FERNANDEZ (Pouvoir à Alexandre MEUNIER-BEILLARD), Laurence CHANEL (Pouvoir à Ernest ORTIZ), Lionel SEIGLE-VATTE (Pouvoir à Jérôme FOROT), Kevin BLACHON (Pouvoir à Henri PRIETO).

Nombre de conseillers absents : 1

Denis CARRON

Secrétaire de séance : Carole FABBRI.

1 et 3 / Compte administratif 2019 : commune, budget annexe, CCAS, et affectation des résultats

Explications diverses données sur le budget communal.

Les comptes administratifs 2019 pour les trois budgets (commune, budget annexe, CCAS) sont approuvés à l'unanimité. Le Conseil Municipal prend note des excédents et décide l'affectation des résultats en fonctionnement et investissement.

2/ Compte de gestion 2019 : commune, budget annexe, CCAS.

Les comptes de gestion 2019 présentés par le Trésorier sont approuvés à l'unanimité. Les résultats sont conformes aux comptes administratifs de la Commune.

4/Avenant bail Bistrot du Pin.

La gérante était en SARL avec son ancien conjoint. Elle souhaite la modification du bail à son nom uniquement celle-ci conservant la SARL. Le Conseil approuve l'avenant au bail approuvant cette modification ainsi qu'une clause afin que ses charges de chauffage soient mensualisées. Demande approuvée à l'unanimité.

5/ Demande de subvention Marais du Chassigneux : devis de coupe de solidage.

Mme De Nardi Cantèle présente deux devis concernant la fauche du tiers du marais pédagogique et la coupe de solidage des bambous de l'autre côté de la route. Ces travaux sont réalisés par la société Vert Adéquation du Pays Voironnais. Le département a donné son accord. Vote de la demande de subvention auprès du Pays Voironnais approuvé à l'unanimité.

6/ Loyer appartement Mme GARIN.

Mme Garin souhaite garder son logement en location suite à la vente de sa maison à la commune. Il est fait une proposition de loyer à 650 euros/mois en gardant l'usage de son garage à titre gratuit. Vote approuvé à l'unanimité.

7/ Dossier posture vélo.

M. Ortiz rappelle la convention d'occupation qui s'est terminée le 31/12/2019 et le bail commercial qui a pris la suite pour une période de 9 ans révisable tous les 3 ans. Il est rappelé qu'à ce jour le locataire ne paye que 150 euros de loyer.

Une proposition de loyer à 700 euros est faite mais par un manque d'informations juridiques complémentaires le vote est reporté au prochain conseil soit le 11/09/2020.

8/ Demande d'installation de ruches.

M. Clavel propriétaire de ruches a émis la demande de régulariser un accord verbal fait entre le Maire Mr Seigle-Vatte et lui même pour l'installation de ruches sur un lieu public. Il sera demandé de fournir une attestation d'assurance à la commune en cas d'accident.

Vote approuvé à l'unanimité.

9/ Avenant marché travaux SPORTS ET PAYSAGES : Places de stationnement SCI du Lac.

Lors des travaux d'aménagement du parc Garrot à Paladru, l'aménagement de 2 places de parking à allouer à la SCI du Lac a été étudié. Le projet de vendre le terrain à SCI avait été évoqué puis abandonné, la Commune préférant conserver la propriété du site. Il est décidé que la Commune finance les travaux. Il est demandé par M. SEYVE l'accord du conseil pour réaliser une négociation avec la SCI concernant l'accès au stationnement gratuit contre la gratuité du droit d'eau qui est payé par la commune chaque année pour l'ouverture de la plage.

Votre approuvé à l'unanimité.

10/ Avenant marché travaux de la Tourelle.

Il nous est indiqué que le budget pour la réalisation des travaux est respecté. Les différents avenants approuvés par le Conseil Municipal représentent une plus-value de 200 €. Il a été nécessaire de réaliser un plafond coupe-feu avec la projection d'une mousse ignifugée. La fin des travaux est prévue pour fin Août environ.

11/ Convention servitude ENEDIS rue St Michel.

Autorisation demandée par ENEDIS afin de réaliser une tranchée sur une parcelle communale afin d'alimenter les habitations limitrophes.

Vote approuvé à l'unanimité.

12/ Commission CAPV service habitat : désignation délégués communaux.

Vu l'absence d'un certain nombre de conseillers municipaux cette décision est reportée au prochain conseil du 11/09/2020.

13/ Devis BELTRAN entretien des chaufferies Paladru.

Réflexion reportée ultérieurement.

14/ Prime exceptionnelle pour personnel ayant travaillé pendant le COVID19.

Rappel du Décret par M. PRIETO.

Après discussion il est proposé un report au prochain conseil du 11/09/2020. Demande d'informations complémentaires auprès de Denis CARRON.

15/ Tarifs garderie scolaire.

Proposition par la commission école de majorer le tarif de garderie à 2 euros au lieu de 1.50 euros pour le début d'année scolaire 2020/2021. Certains élus souhaitent que la commission étudie un tarif en fonction du quotient familial.

Vote de la proposition rejeté : 6 pour ; 10 contre ; 2 abstentions. Le tarif de la garderie reste à 1.50 € de l'heure.

16/ Tarif scolarisation enfants communes extérieures.

La commune demande une participation aux frais scolaires à la commune de Montferrat pour scolarisation de plusieurs enfants à Paladru. Ce montant a été fixé à 100 € par an. Il est demandé de passer à 500 euros / an à partir de la rentrée de sept 2021.

Vote pour la proposition approuvé par le conseil – 14 voix pour – 4 abstentions.

17/ Organisation de la journée Vélo du 12 septembre 2020.

Mr Toublanc a assisté à la réunion d'information. Il est à noter que la gendarmerie coupera la route départementale à Paladru de 9h à 17h. L'accès aux 2 salles des Fêtes pour les mariages ayant lieu ce samedi-là est à confirmer.

18/ Organisation du Tour de France le mardi 15 septembre 2020 : RD 17 Le Pin.

Suite à la réunion sécurité avec la gendarmerie de la Tour du Pin il est nécessaire pour la commune de trouver du matériel (chasubles, barrières) et des bénévoles pour cette journée.

Proposition de créer un groupe de travail composé de : M. Seyve, M. Ortiz, M. Meunier-Beillard, M. Prieto, Mme Legarçon, Mme Bouju, Mme De Nardi Cantèle, Mme Garin et Mme Fabbri.

19/ Contrat de maintenance informatique comptabilité/secrétariat.

Formule contrat village JVS Fournisseur en cours assistant, formation et SAV.

Proposition de contrat de 3 ans pour un tarif de 6462 euros HT. par an.

Vote approuvé à l'unanimité.

20/ Projet de crématorium ZA le PARVIS à Voiron.

Nous sommes informés que nous pouvons donner notre avis sur ce projet sur le site de la CAPV jusqu'au 24 juillet inclus.

21/ Demande de remboursement trop-payé cantine.

Une famille demande le remboursement d'avances pour les frais de cantine suite au confinement pour un élève entrant au collège.

Demande accordée à l'unanimité.

22/ Convention CAPV remboursement maîtres-nageurs.

La CAPV propose de prendre en charge le maître-nageur remplaçant pour les jours de présence du MNS recruté par Paladru sur la plage du Pin.

Demande accordée à l'unanimité.

23/ Demandes de subventions Monument aux Morts.

Suite aux travaux il est nécessaire de déplacer le monument aux Morts. Les montants des travaux s'élevant à environ 13000 euros une demande de subvention va être faite au Souvenir Français à hauteur de 1600 maximum.

Demandes de subventions approuvées à l'unanimité.

24/ Fonds de concours Travaux et arrêt de bus.

Le déplacement de l'arrêt de Bus de la Maison de la Pêche est nécessaire. Celui ci facilitera l'accès au Musée il est donc demandé une participation financière à la CAPV les travaux s'élevant à environ 13000 euros.

Approbation à l'unanimité.

25/ Commission développement durable : désignation de membre extérieur.

Il est proposé par Mme De Nardi Cantèle, M. CHABANNE résidant sur la commune déléguée de Le Pin.

Proposition accordée à l'unanimité.

26/ Compte rendu de commissions communales

Voirie : Présentation au vote de 3 devis concernant l'aménagement du carrefour de Buisson Rond. L'entreprise réalisant les travaux étant SLV à le Pin. Devis acceptés à la majorité absolue.

Rappel sur les rencontres ayant eu lieu pour l'aménagement de l'abris bus proche stade de foot Paladru et les divers travaux qui seront réalisés : potelets, abris-bus à la place du totem, installation panneau à les information piétons.

Marquage au sol réalisé par l'entreprise PROXIMARK sous contrat avec la CAPV sera fait sur toute la commune.

Bâtiments : Fin des travaux d'installation de la fibre sur l'école de Le Pin avec validation des réseaux informatiques

Ecole de Le Pin demande 6 lavabos extérieurs pour la rentrée pour le lavage des mains des enfants avant l'entrée dans les bâtiments.

CCAS : Le repas des anciens aura lieu le 27 novembre 2020 sur la commune de Paladru à la salle Pallas. L'animateur de la journée a été réservé pour un devis à 550 euros. Il va être demandé aux gérants de la plage de réaliser un devis pour le repas.

Etude en cours pour la préparation des colis aux anciens.

Les dossiers Téléalarme sur la commune seront gérés par Mme Christiane Collomb et Mme Carole Fabbri.

Les personnes référentes pour les demandes des personnes dans le besoin sont Mme Christiane Collomb et Mme Christine Meunier-Beillard.

Developpement durable : refus de la commission pour l'abattage des peupliers. Il sera demandé de tailler les fresnes en "chandelle".

Visite du site de la décharge sauvage sur Paladru. Site difficile d'accès, pentu. Beaucoup de déchets volumineux et encombrants. Pourra faire l'objet d'un chantier citoyen à l'automne.

Culture : Fête de la science sur les énergies pour demain avec des ateliers en continu sur le week end.

Divers spectacles en préparation en partenariat avec le grand-angle sur la période automne/hiver.

27/ Déclaration d'intention d'aliéner.

2 ventes d'habitations sur la commune. La commune ne préempte pas :

- 747 route des Peraux. PALADRU – 7000 m² - 450 000 €
- 41 rue de la Morgerie. PALADRU – 1124 m² - 299 000 €

28/ Questions diverses.

Le compacteur a une fuite sur le système hydraulique. Il sera remplacé de façon transitoire car il a bien été dit que la commune refusait la poursuite de ce dépôt.

4 commerçants de la commune ont fait part de leurs remerciements suite à l'annulation des loyers pendant le confinement.

Raf auto a rencontré la CAPV qui propose la location pour 1000 €/an de l'ancien parking Rexor pour entreposer ses véhicules. Il semble satisfait.